



Formulaire de demande de certificat d'autorisation

Aménagement ou modification d'une installation de prélèvement d'eau

1. Renseignements sur l'identité du demandeur			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

***N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.**

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :	N° RBQ :	N° NEQ :	
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

4. Localisation des travaux
Adresse :

Numéro de lot (X XXX XXX) :	Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX) :
-----------------------------	--------------------------------------

5. Renseignements relatifs à la demande	
Usage projeté :	☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Institutionnel ☐ Agricole ☐ Mixte
Nombre de personnes desservies :	
Capacité de l'installation de prélèvement (m ³) :	
Date prévue de début des travaux (aaaa-mm-jj) :	
Date prévue de fin des travaux (aaaa-mm-jj) :	
Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain) :	
Description des mesures de contrôle de l'érosion prévues :	
Descriptions des mesures de surveillance et de supervision des travaux prévues :	
Description détaillée du type d'installation ou de système de prélèvement :	

6. Documents et renseignements joints à la demande
☐ Un plan à l'échelle détaillé. Le plan à l'échelle doit comprendre les renseignements requis à l'article 81 du Règlement sur les permis et certificats en vigueur. ☐ L'identification des aires de protection requises.
* Dans les 30 jours suivant la réalisation des travaux, celui qui a réalisé les travaux doit transmettre une copie du rapport de forage à la Municipalité. ** Vous devez soumettre les plans et documents requis en format PDF, ainsi qu'en copie papier.

7. Signature	
Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés. Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.	
Signature du requérant :	Date (aaaa-mm-jj) :

Veuillez nous faire parvenir votre demande de permis au bureau municipal au 65, rue Lessard ou par courriel à urbanisme@matha.ca. Au besoin, contactez-nous au 450-886-3867.